

Séminaire « *Professionalisation et Employabilité des jeunes en Méditerranée : approches plurielles, regards croisés* »

18-19 janvier 2016

Centre de Conférences Ministériel (CCM)
27 rue de la convention 75015 Paris

Au sein des trois pays du Maghreb, l'entreprise est désormais considérée comme un acteur à part entière de la formation.

Le projet Fonds de Solidarité Prioritaire « compétences professionnelles supérieures » a permis depuis août 2012 en Algérie, au Maroc et en Tunisie de renforcer les formations professionnalisantes des niveaux bac +2 et bac +3, de favoriser le dialogue social entre les universités et les entreprises tout en appuyant les structures contribuant à l'insertion des jeunes diplômés chômeurs.

Au cours de ces deux demi-journées, les participants seront invités au-delà du projet à réfléchir aux solutions concrètes pour améliorer l'efficacité de la formation professionnelle et permettre de créer des liens forts entre les universités et les entreprises.

LUNDI 18 JANVIER 2016

12H00-14H00 - Accueil des participants / Cocktail déjeunatoire et café

14H00-15H00 – Ouverture du séminaire et présentation générale du projet

- Mme Anne GRILLO, directrice de la coopération culturelle, universitaire et de la recherche (MAEDI)
- M. Sébastien MOSNERON DUPIN, directeur général d'Expertise France
- M. Mohammed ABOUSSALAH, secrétaire général (MESRFSC / Maroc)
- M. Ammar MLAOUEH, directeur de la Direction Générale de la Réforme Universitaire (DGRU / Tunisie)
- Mme Assia ABABOU, directrice des enseignements, du suivi pédagogique et de l'évaluation, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS / Algérie).

15H00-16H30 – Atelier 1 : formations professionnalisantes et relations entreprises (Exemple de l'Algérie)

En Algérie, l'ouverture progressive d'un réseau structuré d'instituts de technologie (IT) a permis le renforcement des liens entre les entreprises et les établissements de formation. A terme, sept IT auront ouvert leurs portes à l'horizon 2016-2017 dans le but de répondre aux besoins exprimés par le secteur privé présent dans le bassin d'emploi où ils sont installés.

Les participants seront invités à réfléchir ensemble aux pistes de rapprochement du secteur de la formation et du monde de l'entreprise dans le but de parvenir à augmenter sensiblement le taux d'insertion professionnelle des jeunes diplômés.

Modération : Mme Sonia JEDIDI, attachée de coopération universitaire à Alger

- Mme Amina MEKHELFI, directrice de l'Institut de Technologie de Ouargla
- Mme Kheira FEDDAL, directrice de l'organisation du marché de l'emploi, ANEM- Agence Nationale pour l'Emploi
- M. Jean-Louis LEVET, haut responsable à la coopération industrielle et technologique franco-algérienne
- M. Roland PELURSON, Association des Directeurs d'Instituts Universitaires de Technologie (ADIUT)

16H30-17H00 – Pause-café

**17H00-18H30 – Atelier 2 : l'utilisation du français professionnel et l'alternance
(Exemple du Maroc)**

Au Maroc, l'appui à la mise en œuvre progressive de la formation par alternance en lien avec le cadre juridique national et le renforcement des compétences en français professionnel au sein des Ecoles Supérieures de technologie (EST) ont été menés simultanément.

Les participants pourront au cours de cet atelier penser l'utilisation du français professionnel et la formation par alternance comme des outils permettant de renforcer l'attractivité des étudiants face au monde de l'entreprise.

Modération : M. Christophe DE BEAUVAIS, attaché de coopération universitaire à Rabat

- M. Mohamed SLASSI, président de la commission formation, Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM)
- M. Mohamed KHALFAOUI, directeur de l'Ecole Supérieure de Technologie de Rabat-Salé
- Mme Mariela DE FERRARI, experte en français professionnel, dialogue d'expertises
- Mme Marianne CONDE SALAZAR, directrice du centre de langue française, CCI Paris-IDF

Parole à M. Léo VINCENT, représentant du projet HOMERe (une étudiante, Kenza Abouakil, témoignera de son expérience)

18H30-20H30 – Cocktail dînatoire

MARDI 19 JANVIER 2016

8H30-9H00 – Café d'accueil

9H00-10H30 – Atelier 3 : l'insertion professionnelle et les dispositifs d'accompagnement vers l'emploi (Exemple de la Tunisie)

En Tunisie, l'amélioration de l'accompagnement des diplômés chômeurs pour un retour rapide vers l'emploi et celle de la pertinence de l'offre de formation par la mise en place de licences co-construites ont été recherchés dans le cadre du projet.

Les participants questionneront au cours de cette séance les outils capables de susciter un rapprochement entre les établissements d'enseignement supérieur et les entreprises au sein des parcours de formation. Ils pourront également penser les moyens de permettre aux jeunes diplômés d'obtenir un emploi dans les meilleurs délais.

Modération : M. Jean-Luc THOLOZAN, attaché de coopération universitaire à Tunis

- M. Abdelaziz HALLEB, président de FEDELEC, Union Tunisienne de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat (UTICA)
- Mme Saloua LACHHEB-FEZZANI, directrice des relations internationales, Agence Nationale pour l'Emploi et le Travail Indépendant (ANETI)
- Mme Marlène Peyrutie, experte internationale Pôle emploi
- M. Laurent PEREZ, directeur des relations européennes et internationales, Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM)

10H30-11H00 – Pause-café

11H00-12H00 – Synthèse des ateliers et des résultats du projet

- **Synthèse des ateliers** : Mme Sonia JEDIDI, attachée de coopération universitaire à Alger / M. Christophe DE BEAUVAIS, attaché de coopération universitaire à Rabat / M. Jean-Luc THOLOZAN, attaché de coopération universitaire à Tunis
- **Présentation des résultats du projet** : M. Frédéric SANSIER, directeur du département Protection Sociale et Emploi, Expertise France

12H00-12H30 – Conclusions du séminaire

- Mme Nathalie PILHES, adjointe à l'Ambassadeur pour la Méditerranée, Ministère des Affaires Etrangères et du Développement International (MAEDI)
- Mme Emmanuelle GARDAN, responsable de programme enseignement supérieur et recherche, Union pour la Méditerranée (UpM)

12H30-14H30 – Buffet Déjeuner avant départ